

Devenir réserviste au 3^e Régiment étranger d'infanterie

Vous êtes dynamique et voulez vivre deux vies en une seule ?

Vous pouvez vous porter volontaire pour devenir réserviste opérationnel au 3^e Régiment étranger d'infanterie.

JEUNE ÉTUDIANT OU JEUNE PROFESSIONNEL :

Sans expérience militaire, vous devez suivre la formation militaire initiale du réserviste (FMIR) : 13 jours d'instruction à Kourou au Quartier FORGET. Elle enseigne principalement les rudiments de la vie militaire, le tir, le secourisme et le combat au sein d'une petite équipe de trois combattants.

ANCIEN MILITAIRE PROFESSIONNEL OU APPELÉ :

Votre expérience sera appréciée et vous retrouverez ce qui vous a plu dans la vie militaire en le conciliant avec votre emploi civil. Vous serez recyclé s'il le faut en ISTC (le tir de combat moderne), en secourisme et en conduite de véhicules.

RÉSERVE MILITAIRE ET VIE PROFESSIONNELLE :

Un engagement dans la réserve est compatible avec votre vie professionnelle, en particulier pour ceux qui travaillent en intérim, avec des périodes d'activité basse, disposent de récupérations importantes, ou sont à la recherche d'emploi. Votre participation aux activités résulte en temps d'un dialogue avec l'autorité militaire. Vous déterminez si une activité coïncide avec votre disponibilité.

UN CONTRAT AVEC L'ARMÉE DE TERRE :

-Statut de militaire pendant les activités.

- Contrat d'un à cinq ans renouvelable fixant le nombre de jours d'activité par an : 10 à 30 jours, mais pouvant atteindre de 60 à 120 jours suivant votre disponibilité et les besoins du régiment.

- Avancement possible dans les grades et les responsabilités (sous-officier, officier).

- Rémunération des activités (qui évoluera avec votre grade et votre ancienneté), et primes pour les missions opérationnelles.

QUATRE RAISONS DE S'ENGAGER :

- Servir la France et donner son temps en participant aux missions d'une compagnie de la réserve opérationnelle.

- Partager comme réserviste, la vie et les missions d'un prestigieux régiment d'infanterie de la Légion étrangère.

- S'enrichir au contact de camarades de toutes origines géographiques, militaires et socio-professionnelles.

-Valoriser son expérience et sa disponibilité dans une activité de service public rémunérée.

CONDITIONS POUR DEVENIR RÉSERVISTE :

1. Être de nationalité française *
2. Être âgé de 17 ans au moins
3. Avoir accompli la journée défense et citoyenne (JDC) ou avoir été exempté.
4. Jouir de ses droits civiques
5. Être reconnu médicalement apte par le service de santé des armées.

COMMENT INITIER UN RECRUTEMENT ?

CANDIDATS À L'ENGAGEMENT DANS LA RÉSERVE

Candidats de nationalité française à un poste de militaires du rang sans expérience militaire : suivre la procédure sur www.etrereserviste.fr

Anciens militaires, Officiers, sous-officiers, militaire de rang : contact direct à l'adresse 3rei.4cie.reserve.kourou@gmail.com

* Toutefois, un ancien militaire engagé à « titre étranger » au sein de la Légion étrangère, peut servir comme réserviste dans la Légion étrangère.